RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 10335
Numéro SIREN : 453 788 879
Nom ou dénomination : ABN BUILDING - CORPORATION SAS

Ce dépôt a été enregistré le 08/09/2023 sous le numéro de dépôt 77143

ABN BUILDING – CORPORATION SAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 167.500 euros
Siège social : 7 rue de la Sourdière – 75001 PARIS
453 788 879 RCS PARIS

Greffe du tribunal de commerce de Paris
Acte déposé le :
03 OCT. 2023
Sous le N° : 077143

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de procéder à l'affectation de résultat suivante :

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Président, l'associé unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 34.219,02 euros :

Origine
- Résultat de l'exercice : bénéfice de .....34.219,02 euros

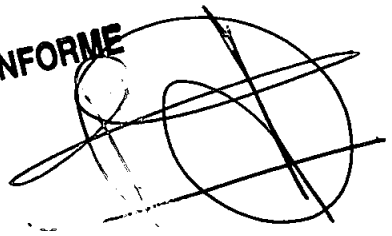
Affectation
- Au poste « Autres Réserves » .....34.219,02 euros

L'associé unique reconnaît en outre qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par décision de l'associé unique en date du 30 juin 2023.

CERTIFIE CONFORME

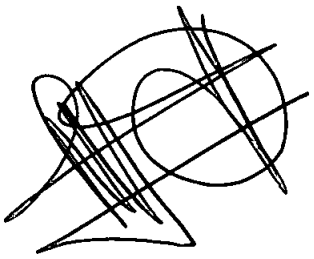


ABN BUILDING – CORPORATION SAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 167.500 euros
Siège social : 7 rue de la Sourdière – 75001 PARIS
453 788 879 RCS PARIS

COMPTES ANNUELS et ANNEXE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Certifié conforme
Le Président



(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU ABN BUILDING — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 7 rue DE LA SOURDIERE 75001 PARIS 01 — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 5 3 7 8 8 8 7 9 0 0 0 2 2 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2022

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 184	AG 3 474	1 710
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 714	AS 1 714	
		Autres immobilisations corporelles	AT	40 455	AU 37 808	2 646
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	6 647	BI	6 647
		TOTAL (II)	BJ	54 001	BK 42 996	11 004
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 000	BW	1 000
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	356 581	BY	356 581
		Autres créances (3)	BZ	300 593	CA	300 593
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	651 396	CG	651 396
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 075	CI	2 075
		TOTAL (III)	CJ	1 311 645	CK	1 311 645
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 365 647	IA 42 996	1 322 650

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU ABN BUILDING — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 167 500)	DA	167 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	16 750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	100 165
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	34 219
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	318 634
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	263 791
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	147 142
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	402 084
	Dettes fiscales et sociales	DY	49 346
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	43 245
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	98 405
	TOTAL (IV)	EC	1 004 015
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 322 650

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	856 873
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU ABN BUILDING — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services *	FG	697 341	FH		FI	697 341
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	697 341	FK		FL	697 341
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	9 999
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	50 046
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	757 387
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	287 985
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	296 421
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 681
	Salaires et traitements*					FY	87 331
	Charges sociales (10)					FZ	29 853
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	2 622
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	14 088
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	721 985
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	35 402
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 971
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	3 971
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 145
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	4 145
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(174)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	35 228

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise : SASU ABN BUILDING — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 009
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 009
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 009)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	761 359
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	727 140
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	34 219

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	1 667
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	3 884
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	14 070
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		
	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	873	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	136	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

COMPTES ANNUELS 2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ABN BUILDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 322 650 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 34 219 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
* Matériel de transport : 2 à 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Note sur les retraites

Engagements de retraites

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provisions ni mentionnés dans l'annexe en raison de son caractère non significatif lié à la probabilité de présence des salariés actuels dans l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 095	2 090		5 185
Immobilisations incorporelles	**3 095**	**2 090**		**5 185**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 714			1 714
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	30 593			30 593
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 707	2 156		9 863
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**40 014**	**2 156**		**42 170**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 647			6 647
Immobilisations financières	**6 647**			**6 647**
ACTIF IMMOBILISE	49 756	4 246		54 002

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 090	2 156		4 246
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**2 090**	**2 156**		**4 246**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 095	379		3 474
Immobilisations incorporelles	**3 095**	**379**		**3 474**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 714			1 714
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	29 641	952		30 593
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 924	1 292		7 216
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**37 279**	**2 244**		**39 523**
ACTIF IMMOBILISE	**40 374**	**2 623**		**42 997**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 665 897 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 647		6 647
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	356 581	356 581	
Autres	300 593	300 593	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 075	2 075	
Total	**665 897**	**659 249**	**6 647**

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	165 000
Total	**165 000**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 167.500,00 euros décomposé en 6.700 titres d'une valeur nominale de 25,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 856 873 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	402 085	402 085		
Dettes fiscales et sociales	49 346	49 346		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	307 037	307 037		
Produits constatés d'avance	98 405	98 405		
Total	**856 873**	**856 873**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	999
(**) Dont envers les associés	9 632

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 9 632 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	33 380
Dettes provis. pr congés à payer	9 107
Charges sociales s/congés à payer	3 187
Charges sociales - charges à payer	38
Etat - autres charges à payer	11 386
Total	**57 098**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	2 075		
Total	**2 075**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	98 405		
Total	**98 405**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	697 341		697 341
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	697 341		697 341

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 28/02/2011, la société SASU ABN BUILDING est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS AMMOUR, 7 rue DE LA SOURDIERE 75001 PARIS 01.

CGI
Consulting s.a.s.
Audit - Expertise Comptable - Chartered Accountant

ABN BUILDING-CORPORATION
S.A.S. au capital de 167.500 Euros
RCS : 453 788 879
7 rue de la Sourdière
75001 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

A l'Associée Unique

Opinion sans réserve

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société " ABN BUILDING-CORPORATION " relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie " Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels " du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les Règles et principes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

- Les Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe concernant la valorisation des créances, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci- avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications des documents adressés à l'Associée Unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés à l'Associée Unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Issy-les-Moulineaux, le **26 mai 2023**

Le Commissaire aux Comptes,
Pour la société **CGI Consulting,**
Le Président,

CGI Consulting
13 rue Camille Desmoulins
92130 ISSY LES MOULINEAUX

François PRIOLLAUD-SAVEY

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	5 185	3 474	1 711	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 714	1 714		
Autres immobilisations corporelles	40 455	37 809	2 647	2 735
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 647		6 647	6 647
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**54 002**	**42 997**	**11 005**	**9 382**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	**1 000**		**1 000**	**6 119**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	356 581		356 581	312 084
Autres créances	300 593		300 593	270 077
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	651 396		651 396	150 181
Charges constatées d'avance (3)	2 075		2 075	787
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 311 646**		**1 311 646**	**739 248**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**1 365 647**	**42 997**	**1 322 650**	**748 630**

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	167 500	167 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	16 750	16 750
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	100 166	141 235
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**34 219**	**-41 069**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**318 635**	**284 416**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		7 969
Emprunts et dettes financières diverses (3)	263 791	262 495
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	147 143	5 130
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	402 085	46 892
Dettes fiscales et sociales	49 346	114 321
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	43 245	27 406
Produits constatés d'avance	98 405	
TOTAL DETTES	**1 004 016**	**464 214**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 322 650	748 630

(1) Dont à plus d'un an (a)		459 084
(1) Dont à moins d'un an (a)	856 873	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		6 970
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	697 341	191 743	505 599	263,69
Chiffre d'affaires net	**697 341**	**191 743**	**505 599**	**263,69**
Dont à l'exportation				
Production stockée		-15 674	15 674	-100,00
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	10 000		10 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), tra		9 397	-9 397	-100,00
Autres produits	50 046	1	50 045	NS
Total I	**757 388**	**185 467**	**571 921**	**308,37**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvi	287 986	6 911	281 075	NS
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	296 422	108 673	187 748	172,76
Impôts, taxes et versements assimilés	3 682	4 792	-1 110	-23,16
Salaires et traitements	87 332	74 698	12 634	16,91
Charges sociales	29 854	18 994	10 860	57,18
Dotations aux amortissements et dépréciations				
- Sur immobilisations : dotations aux amortisse	2 623	7 218	-4 595	-63,66
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciatio				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciation				
- Pour risques et charges : dotations aux provisi				
Autres charges	14 088	3 842	10 246	266,69
Total II	**721 985**	**225 128**	**496 857**	**220,70**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	35 402	-39 661	75 063	-189,26
Quotes-parts de résultat sur opérations faite				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'acti				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 971	119	3 853	NS
Reprises sur provisions et dépréciations et tran				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrer				
Total V	**3 971**	**119**	**3 853**	**NS**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciatio				
Intérêts et charges assimilées (4)	4 146	1 123	3 023	269,13
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobiliè				
Total VI	**4 146**	**1 123**	**3 023**	**269,13**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-174	-1 004	830	-82,66
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III	35 228	-40 665	75 893	-186,63

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021	Ab
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges			
Total produits exceptionnels (VII)			
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion	1 009	105	
Sur opérations en capital		299	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Total charges exceptionnelles (VIII)	**1 009**	**404**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 009	-404	
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
Total des produits (I+III+V+VII)	**761 359**	**185 586**	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**727 140**	**226 655**	
BENEFICE OU PERTE	34 219	-41 069	
(a) Y compris :			
- Redevances de crédit-bail mobilier	*1 667*	*4 413*	
- Redevances de crédit-bail immobilier			
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) Dont produits concernant les entités liées	*3 885*		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées			

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ABN BUILDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 322 650 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 34 219 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
* Matériel de transport : 2 à 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Note sur les retraites

Engagements de retraites

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provisions ni mentionnés dans l'annexe en raison de son caractère non significatif lié à la probabilité de présence des salariés actuels dans l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 095	2 090		5 185
Immobilisations incorporelles	**3 095**	**2 090**		**5 185**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 714			1 714
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	30 593			30 593
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 707	2 156		9 863
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**40 014**	**2 156**		**42 170**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 647			6 647
Immobilisations financières	**6 647**			**6 647**
ACTIF IMMOBILISE	49 756	4 246		54 002

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 090	2 156		4 246
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**2 090**	**2 156**		**4 246**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 095	379		3 474
Immobilisations incorporelles	**3 095**	**379**		**3 474**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 714			1 714
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	29 641	952		30 593
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 924	1 292		7 216
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**37 279**	**2 244**		**39 523**
ACTIF IMMOBILISE	**40 374**	**2 623**		**42 997**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 665 897 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 647		6 647
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	356 581	356 581	
Autres	300 593	300 593	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 075	2 075	
Total	665 897	659 249	6 647

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	165 000
Total	165 000

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 167.500,00 euros décomposé en 6.700 titres d'une valeur nominale de 25,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 856 873 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	402 085	402 085		
Dettes fiscales et sociales	49 346	49 346		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	307 037	307 037		
Produits constatés d'avance	98 405	98 405		
Total	**856 873**	**856 873**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	999
(**) Dont envers les associés	9 632

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 9 632 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	33 380
Dettes provis. pr congés à payer	9 107
Charges sociales s/congés à payer	3 187
Charges sociales - charges à payer	38
Etat - autres charges à payer	11 386
Total	**57 098**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	2 075		
Total	**2 075**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	98 405		
Total	**98 405**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	697 341		697 341
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	697 341		697 341

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 28/02/2011, la société SASU ABN BUILDING est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS AMMOUR, 7 rue DE LA SOURDIERE 75001 PARIS 01.